



## **Communiqué de presse**

Mardi 12 juillet 2022

# **Pic de pollution : gratuité du stationnement résidentiel le 13 juillet 2022**

**En raison d'un épisode de pollution atmosphérique aux particules à Paris, la Ville de Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel pour la journée de demain, mercredi 13 juillet 2022.**

AIRPARIF prévoit pour la journée de demain mercredi 13 juillet un épisode de pollution atmosphérique aux particules (ozone) à Paris, entraînant le déclenchement de la procédure d'information du public.

Conformément aux dispositifs pris par la Ville de Paris lors des pics de pollution atmosphérique, la gratuité du stationnement résidentiel sera effective pour la journée de demain, et au-delà en fonction de l'évolution de la situation.

La Ville de Paris appelle toutes les Parisiennes et tous les Parisiens à suivre les messages de prévention et à faire preuve de civisme en adaptant leurs comportements. En favorisant le recours au télétravail et en empruntant, s'ils doivent impérativement se déplacer, prioritairement tout mode de transport plus respectueux de l'environnement – notamment la marche, les transports en commun, le vélo ou le covoiturage.

Contact presse : Service presse - 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)